

324

E 2200 Paris 1/1561

*La Légation de Suisse à Paris
à la Division des Affaires étrangères du Département politique*

*Copie d'expédition**T modifié n° 5*

Paris, 12 avril 1919 soir

(Reçu: 13 avril)

Rappard prie aviser d'urgence Département Economie Publique ce qui suit. Conférence Plénière a adopté hier sans aucune modification essentielle projet Commission Législation Internationale du Travail. Dans discussion Barnes a motivé par services rendus à cause protection légale du travail dans passé, décision de s'associer Suisse comme représentante des neutres. Cela n'a provoqué aucune observation.

Sir Malcolm Delavigne informe Rappard que première séance Commission pour la préparation de la Conférence de Washington aura très probablement lieu à Paris lundi 14 ou au plus tard mardi 15 pour s'organiser et fixer programme de travail. Delavigne estime très désirable que Suisse y soit représentée par le spécialiste qui suivra l'affaire jusqu'en octobre et qui devrait si possible être fonctionnaire du Département Economie Publique. On prévoit dans quinzaine seconde séance à Londres où serait établi secrétariat permanent et où auraient lieu les séances probablement chaque mois jusqu'en septembre. A question posée Delavigne répond expressément que collaboration désirée ne préjuge en rien adhésion à Société des Nations jusqu'à constitution définitive de celle-ci. Rappard recommande envoi immédiat délégué très capable pour affirmer volonté collaboration malgré hâte et difficultés.

